



DISCOURS DU MAIRE ALEXIS NANTEL

Rapport financier 2025

Prononcé à l'occasion de la séance ordinaire du conseil tenue
le 21 septembre 2026

« Faisant suite à l'audit annuel des états financiers, le conseil présente le Rapport financier consolidé 2025 de la Ville de Saint-Charles-Borromée. Les états financiers consolidés ont été audités par la firme Amyot Gélinas s.e.n.c.r.l., et présentent fidèlement la situation financière de la Ville au 31 décembre 2025 ».

Nous sommes en pleine rentrée, et j'aime faire un parallèle entre le rapport financier et le bulletin scolaire. Le budget, c'est en quelque sorte le plan de cours que l'on se donne en début d'année. Le rapport financier, lui, vient mesurer les résultats obtenus et témoigne concrètement du chemin parcouru.

À la lumière des résultats contenus dans ce rapport, je peux vous dire que le conseil municipal a formé une classe exemplaire, puisque de nombreux projets auront été réalisés, tout en assurant une bonne santé financière et des perspectives intéressantes pour le nouveau conseil municipal que nous sommes.

Derrière les chiffres du rapport financier se trouvent des projets bien réels. En 2025, la Ville a investi plus de 14 M\$ dans des projets structurants qui améliorent concrètement la qualité de vie de nos citoyens. En voici quelques exemples :

- Aménagement du parcours Allégeance dans les jardins de L'Espace culturel de la Maison Antoine Lacombe (1,2 M\$);
- Agrandissement de la centrale d'eau potable, des travaux permettant de supporter les besoins futurs (4,4 M\$);
- Amélioration au réseau routier, incluant la reconstruction de certaines rues (674 k\$);
- Poursuite de l'électrification de la flotte municipale (169 k\$);
- Travaux d'amélioration du terrain de baseball au parc Maria-Goretti (391 K\$);
- Investissements dans les parcs et les terrains de jeux (269 k\$);
- Mise à niveau du Centre aquatique (244 k\$);
- Agrandissement du garage municipal pour optimiser les opérations (4,6 M\$).



Malgré la quantité de projets réalisés, les finances de la ville se portent bien, et ce, dans un contexte économique marqué par une certaine incertitude.

Conscient de cette réalité, le conseil municipal a fait preuve de prudence et la rigueur collective porte ses fruits puisque nous dégageons en 2025 un excédent de fonctionnement important.

Avoir un surplus de 2,2 M\$, ce n'est pas une fin en soi. La véritable question est : comment utiliser judicieusement cette marge de manœuvre? Mais avant de vous présenter nos intentions, voyons d'abord les principaux éléments qui expliquent ce résultat.

- D'abord des revenus qui ont atteint 30,4 M\$ en 2025, soit 11 % de plus que ce qui était anticipé;
- Un fort attrait de l'immobilier faisant en sorte que les droits de mutation ont dépassé les prévisions de 1,6 M\$, surtout pour des transactions d'envergure survenues au cours de l'année;
- Un transfert gouvernemental non anticipé, versé à titre de compensation pour la collecte sélective, a aussi bonifié les revenus municipaux;
- Dans un souci d'optimisation, la Ville s'est départie de véhicules incendie excédentaires, générant ainsi des revenus additionnels;
- Et enfin, la performance du Centre aquatique, tant par sa gestion que par sa fréquentation, a permis de dégager des revenus supérieurs aux prévisions.

Quant aux dépenses, excluant l'amortissement, elles se sont élevées à 25,7 M\$, soit un écart de 3,8 % par rapport aux prévisions budgétaires. Cet écart s'explique par des ajustements nécessaires afin de répondre à des besoins émergents. On parle notamment d'un accès accru au camp de jour adapté, du soutien aux activités sportives, du resurfaçage des rues et de la bonification des conditions des pompiers liée à l'implantation d'un service incendie amélioré.

Malgré l'augmentation des dépenses engendrée par l'inflation et la croissance soutenue, la Ville a conservé la marge de manœuvre nécessaire pour équilibrer le budget.

Dans l'ensemble, ce bilan positif est le reflet d'une gestion soucieuse du bien-être des citoyens et en phase avec les besoins évolutifs de la communauté. Avec le présent conseil, nous garderons le cap sur la rigueur financière, partant du principe que chaque dollar compte.

C'est ici que notre vision prend tout son sens.

Le nouveau conseil poursuivra le travail avec l'administration municipale dans les prochains jours, notamment aux Journées de réflexion et de planification annuelles prévues à la fin septembre, pour déterminer la meilleure façon d'utiliser cet excédent.

Notre intention est claire : renforcer la capacité financière de la Ville pour réaliser nos engagements, sans tout financer par l'emprunt. Concrètement, une partie de ce surplus servira de mise de fonds dans nos futurs projets. C'est un peu comme dans un budget familial. Quand on a des économies, on peut rembourser plus rapidement une hypothèque ou verser un meilleur comptant sur une voiture pour réduire les intérêts à payer. C'est la même logique qu'on souhaite appliquer à Saint-Charles-Borromée.

Et cette façon de faire nous permettra de poursuivre le développement, le rayonnement et la modernisation de notre ville tout en maintenant une pression fiscale raisonnable et prévisible pour les contribuables.

Ainsi donc, avec le Conseil, je vous présenterai le détail de l'affectation de cet excédent lors de la séance du conseil du 19 octobre.

D'ici là, je tiens à remercier l'ensemble des membres du conseil municipal pour leur engagement et leur rigueur dans la gestion des finances de la Ville. Je souhaite souligner tout particulièrement le travail des membres du comité des finances, sa présidente, Marie-Josée Simard, ainsi que Jacques Collin, qui m'accompagnent avec sérieux dans l'analyse des dossiers financiers et des orientations budgétaires.

En terminant, je tiens à remercier, au nom du conseil municipal, le travail et l'engagement de chacun de nos employés, dont ceux qui sont aux premières loges dans les dossiers relatifs aux finances soit le directeur général M. Claude Crépeau et le directeur du Service des finances et le trésorier M. Yannick Roy.

Je suis convaincu que le travail des membres du Conseil municipal, conjugué au dévouement de tous les employés de la Ville, favorise notre avancement. Merci de votre attention.